RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 00002
Numéro SIREN : 585 980 022
Nom ou dénomination : CLESENCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt 3321

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN
Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

CLESENCE
12 boulevard Roosevelt
02100 St Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : CLESENCE

Numéro RCS : 585 980 022
Numéro Gestion : 1959B00002

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : 12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin

Numéro du Dépôt : 2019R003321 (2019 6144) Date du dépôt : 03/12/2019

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal
Date de l'acte : 11/10/2019
1 - Décision : Changement(s) d'administrateur(s)

-

Délivré à Saint-Quentin le 3 décembre 2019

Le Greffier,

CLESENCE

Société Anonyme au capital de 41 771 024 €
Siège Social : 12, Boulevard Roosevelt à SAINT-QUENTIN (02100)
RCS SAINT-QUENTIN - 585.980.022

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le VENDREDI ONZE OCTOBRE à 14 heures 30.

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social *12 Boulevard Roosevelt* - à SAINT QUENTIN (02100).

Etaient présents :
Monsieur Gérard CHOQUENET, Président,
Monsieur Jérôme SEGAERT, représentant CODELOG S.A D'HLM,
Monsieur Freddy GRZEZICZAK représentant la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT QUENTINOIS,
Madame Colette BLERIOT, représentant le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AISNE,
Madame Martine DELPORTE, représentante des Locataires (CLCV),
Madame Michèle GABERT, représentante des locataires (CNL),
Monsieur Christian HOT, représentant des Locataires (CSF),
Monsieur Bernard ADAMCZAK (CFTC),
Monsieur Benoît GAVORY représentant LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE,
Monsieur Serge CAMPOVERDE (Administrateur ACTION LOGEMENT-FO),
Monsieur Frédéric HERPSONT (GROUPEMENT DE CHAUNY ET SA REGION).

Etait absente et excusée :
Madame Gwenaëlle MONNIER (CFDT), Vice-Présidente.

Avaient donné pouvoir :
Madame Isabelle ITTELET, représentant LE CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE, à Madame Colette BLERIOT,
Monsieur Luc BAIJOT (FRANCE CHIMIE PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNE), à Monsieur Gérard CHOQUENET, Président,
Madame Pascale SEBILLE, représentant ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, à Monsieur Jérôme SEGAERT,
Monsieur Yann BAURIN (UIMM PICARDIE), à Monsieur Frédéric HERPSONT,
Monsieur Charles COLVEZ (MEDEF), à Monsieur Benoît GAVORY.

Assistaient également à la réunion :
Monsieur Efraïm BALCI, Directeur Général,
Monsieur Guy SAVART, Censeur,
Monsieur Benoît OLLIVIER, Directeur Territorial Nord-Est d'ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,
Monsieur Olivier ZAMBETTI, Directeur Général Adjoint de PICARDIE HABITAT,
Madame Isabelle ENGRAND, Directrice Financière,
Monsieur Lionel CROATTO, Directeur du Développement et de la Construction,
Monsieur Eric DOURLEN, Secrétaire Général,
Madame Mélanie PREVOST, Directrice Commerciale,
Monsieur François GUILLEMINOT, Directeur de la Gestion Locative,
Madame Maryse FAGOT, représentant le Comité d'Etablissement,
Monsieur Pascal GUILLAUME, représentant le Comité d'Etablissement.
Madame Christel GIRAULT, Directeur Juridique et Secrétaire de Séance.

Monsieur Alexis RICKLIN, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS PME Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convié, assiste à la réunion.

La séance est présidée par Monsieur Gérard CHOQUENET.

Ayant constaté la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs, le Président précise que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1.
2. Cooptation d'un nouvel administrateur suite à la démission de Monsieur Christian LAMBERT ;

.....

17.

.....

.....

.....

.....

2. COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR SUITE Á LA DÉMISSION DE MONSIEUR CHRISTIAN LAMBERT

Le Président informe le Conseil d'Administration qu'il a reçu, par courrier en date du 27 août 2019, la démission de Monsieur Christian LAMBERT de son mandat d'administrateur en représentation du syndicat CPME et ce pour des raisons de limite d'âge.

Il est précisé que le nombre des administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil d'Administration a la faculté conformément aux dispositions de l'article L225-24 du Code de Commerce et de l'article 10 C des statuts, de procéder à une nomination à titre provisoire.

Le Président informe le Conseil d'Administration que le syndicat CPME propose que soit cooptée Madame Emilie COCHET, née le 22 octobre 1978 à PITHIVIERS (45) et domiciliée à SAINT QUENTIN (02100) – 19 rue Claude Debussy en remplacement.

Le Président présente Madame Emilie COCHET au Conseil d'Administration puis offre la parole aux administrateurs.

Toutes explications ayant été données, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de coopter en qualité de nouvel administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Madame Emilie COCHET, née le 22 octobre 1978 à PITHIVIERS (45) et domiciliée à SAINT QUENTIN (02100) – 19 rue Claude Debussy en remplacement de Monsieur Christian LAMBERT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Madame Emilie COCHET a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat d'administrateur ayant précisé qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

.....

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur Général,



Eric Efraim BALCI